

# LA FLOTTE

## La Flotte toujours plus belle !





04	Le Budget 2011		
10	L'Eco-quartier Bel Air	L'Espace Bel Air	06
13	Les Travaux d'aménagements	A la mémoire de SIBILLE LAVERTU	12
22	Rencontre avec Jacqueline AUMON	l'année scolaire 2010/2011	19
25	Fête de la Saint-Laurent	Le marché médiéval	24
27	Le Pôle Emploi vous informe	Les jours de collecte des ordures ménagères	26
29	Journées Portes ouvertes chez les pompiers	Les Brèves	28
30	Le minibus arrive à La Flotte	2011 année du dernier recensement	30
		État civil	31

La Flotte. Bulletin Municipal. Printemps-Eté 2011

Directeur de la Publication : Léon GENDRE (maire) - Secrétaire de Rédaction : Simon-Pierre BERTHOMÈS (adjoint au Maire) - Mise en page : Asbury - Impression : imprimerie Mingot. Ont collaboré au Bulletin : Léon GENDRE, Simon-Pierre BERTHOMÈS, Michèle DROUIN, Alain CROCI, Anne-Marie BERTRANET, Jacky OGER, Patrick BÉCAUD, Valérie BOULBIN, Jean BUREAU, Gilbert ENAUD, Étienne FOUCAUD, Jackie FREITAS, Éric LEM, Véronique LETOURNEL, Raphaël MATHE, Maryline POIX, Mathieu ROCHÉ, l'école élémentaire, l'école Sainte Catherine

Photos : Mairie de La Flotte, Asbury, Anne-Marie BERTRANET, Jacqueline AUMON, Patrick BÉCAUD, Jean-Marie CHAUVET d'ARCIZAS, Robert FRERE, François JULIEN-LABRUYERE, l'école élémentaire, l'école Sainte Catherine, J. COUTURIER Organisation, SCR Rugby, Judo Club, Gym PLF, MJA, REBAT SA, X.

La page de couverture : reproduction du tableau de Gaston BALANDE, La Flotte vue de la plage de l'Arnérault vers 1950. Ce tableau est la propriété de la ville de Saujon où il peut être vu. Nous remercions Monsieur Pascal FERCHAUD, conseiller général-maire de Saujon.



# EDITO

## 2011, Une saison prometteuse,

Voici un an la commune de LA FLOTTE sortait, après de nombreux efforts, des effets de la submersion « Xynthia ». Aussi douloureuse qu'ait pu être l'épreuve, nous l'avons tous affrontée avec courage pour redonner rapidement vie à notre commune.

Aujourd'hui, La Flotte est plus accueillante que jamais. De nombreux immeubles ont été restaurés, et les visiteurs ne tarissent pas d'éloges sur notre village, l'un des plus beaux de France.

A n'en pas douter, tous nos efforts seront récompensés et je suis plein d'espoir quant aux futurs résultats de la saison estivale.

Notre bulletin municipal Printemps – Eté 2011 s'en fait l'écho et est riche en informations :

« La vie des associations, les écoles, la Farandole, l'édification des 23 maisons des nouveaux propriétaires au clos « Bel Air », le respect des règles d'urbanisme, les aides sociales aux familles en difficulté, Le calendrier des fêtes pour l'année avec un moment exceptionnel le 07 août, fête de la Saint Laurent et **surtout l'état de nos finances** »

Depuis maintenant trois ans, les taux d'imposition sont restés stables et le Conseil Municipal, qui est vigilant quant à l'usage des ressources de la commune, entend rester fidèle aux engagements pris en 2008 lors des élections municipales.

Il reste encore de nombreux projets à engager sur la

commune et dès le mois d'octobre d'importants travaux vont débiter : rue Gaston Lem, Cours Félix Faure, Quai de Sénac et rue Gustave Dechezeaux. Ce sont des mois difficiles à vivre pour les riverains mais la qualité de notre beau village impose que nous améliorions sans cesse cette belle Flotte.

Cet éditorial serait incomplet si je n'abordais pas les récentes élections cantonales.

Depuis mars 1985 j'occupe le poste de Conseiller Général. Cette 5ème élection ne fut pas des plus faciles et vous avez été témoins des attaques dont j'ai fait l'objet au cours de la campagne électorale.

Mais les Flottaises et les Flottais connaissent bien leur Maire et ne se sont pas laissés influencer par des critiques tant contestables qu'injustifiées.

Aussi, quel beau succès au soir du 27 mars. Majoritaire sur les communes de Saint Martin, Sainte Marie, et Le Bois, c'est néanmoins à La Flotte que je réalise le meilleur score avec 73% des voix, soit 3 électeurs sur 4 en ma faveur.

Soyez en toutes et tous remerciés.

Je mesure la valeur de ce résultat exceptionnel, qui m'engage plus que jamais à poursuivre mes actions en faveur de la protection de notre territoire insulaire et au service de tous les rétais.

A vous tous, je souhaite un bel été ensoleillé.

Léon GENDRE



**MAIRIE DE LA FLOTTE** - 25 cours Félix Faure - Tél. 05 46 09 60 13 - Fax 05 46 09 63 32

**Horaires d'ouverture du Secrétariat**

Lundi : 10h à 12h - Mardi : 10h à 12h et 13h30 à 17h - Mercredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h

Jeudi : 10h à 12h - Vendredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h

# BUDGET 2011 : LES GRANDES LIGNES



Les travaux de la Base Nautique



En haut la rue Camille Magué réalisée,  
en bas la rue Gaston Lem à réaliser



## Un budget de fonctionnement largement excédentaire

Le budget de fonctionnement s'établit à 5 416 339 €. Après imputation des frais de gestion et de personnel, des coûts de maintenance et de l'intérêt des emprunts, il fait ressortir un solde positif de plus de 2 millions d'Euros qui va contribuer significativement au financement des investissements de l'exercice.

## Des investissements couverts principalement par ressources propres

Les recettes d'investissement s'élèvent à 5 228 779 € dont 81% proviennent des fonds propres de la commune et 12% de subventions. Dans les faits, le seul emprunt nouveau ne concernera que le crédit spécifique de 17 000 € environ souscrit pour le financement de la voirie ; l'autorisation de 349 000 € votée dans le cadre du budget 2010 et non utilisée devant être annulée en cours d'année.

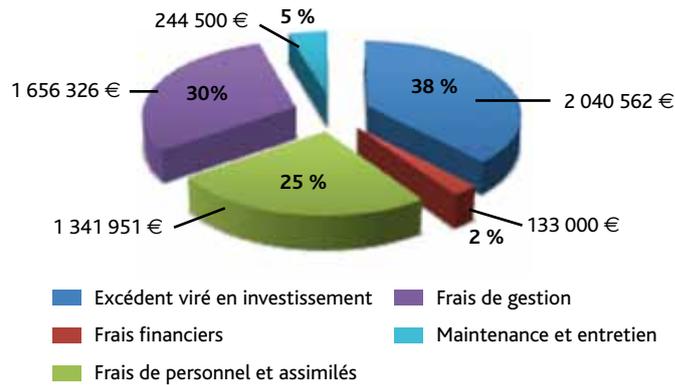
L'autofinancement permet donc de couvrir le remboursement des échéances de crédit et de financer la majeure partie des investissements prévus. Les travaux comprennent principalement l'achèvement de l'agrandissement de la salle de la Base nautique, la poursuite de la réhabilitation des rues du centre village, les études et aménagements de la zone ostréicole et l'installation d'une aire d'entraînement multisports (city park) devant l'espace Bel Air. En outre, une ligne budgétaire importante, 865 000 €, est prévue pour des acquisitions foncières notamment au lieu-dit La Maladrerie, pour la création d'un programme de logements, et près du groupe scolaire pour y installer les locaux de la maison de l'enfance, aujourd'hui trop à l'étroit. Enfin, le budget intègre une provision de 200 000 € pour faire face à des dépenses imprévues.

## TRAVAUX ET ACQUISITIONS : 4 557 423 €

Acquisitions de terrains	864 843
Extension Base nautique : études et travaux	802 512
Église : travaux de restauration	46 235
Groupe scolaire : restaurant, salle polyvalente	103 096
Acquisition de matériels	115 837
Matériel informatique	3 248
Travaux d'irrigation : études	28 000
Espaces verts	30 284
Jeux : jardin La Clavette, « City Park » Bel Air	128 295
Voirie communale	1 766 305
Plage : ré ensablement	10 000
Parking Clos Biret	10 573
Travaux stade, espace Bel Air	113 925
Zone ostréicole : étude, travaux voirie	297 187
Quartier de la Maladrerie : étude	37 083
Provision pour dépenses imprévues	200 000

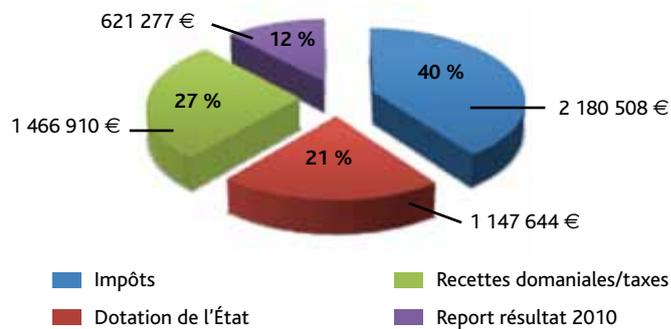
# FONCTIONNEMENT

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 5 416 339 €



Excédent viré en investissement	2 040 562	38%
Frais financiers	133 000	2%
Frais de personnel et assimilés	1 341 951	25%
Frais de gestion	1 656 326	30%
Maintenance et entretien	244 500	5%
<b>Total</b>	<b>5 416 339</b>	<b>100%</b>

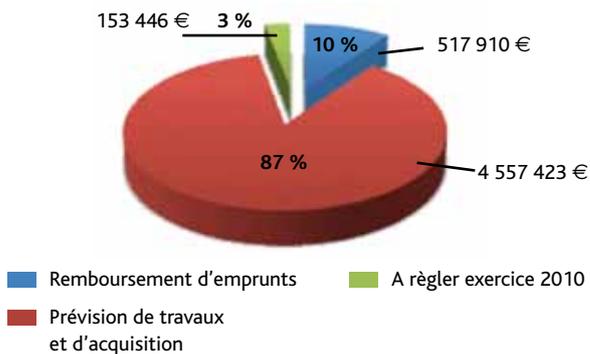
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT 5 416 339 €



Impôts	2 180 508	40%
Dotation de l'État	1 147 644	21%
Recettes domaniales/taxes	1 466 910	27%
Report résultat 2010	621 277	12%
<b>Total</b>	<b>5 416 339</b>	<b>100%</b>

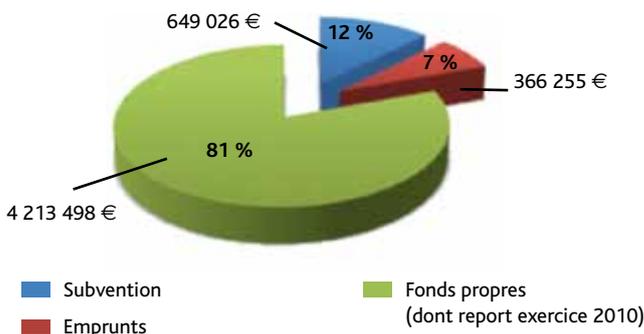
# INVESTISSEMENT

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 5 228 779 €



Remboursement d'emprunts	517 910	10%
Prévision de travaux et d'acquisitions	4 557 423	87%
A régler exercice 2010	153 446	3%
<b>Total</b>	<b>5 228 779</b>	<b>100%</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT 5 228 779 €



Subventions	649 026	12%
Emprunts	366 255	7%
Fonds propres (dont report exercice 2010)	4 213 498	81%
<b>Total</b>	<b>5 228 779</b>	<b>100%</b>



## ASSOCIATION SPORTIVE POUR LA FRANCE



L'association sportive a été fondée le 13 octobre 1911 et publiée au Journal Officiel du 24 octobre 1911, avec son siège social à La Flotte, commune que l'association n'a jamais quittée.

Elle a pour objet la pratique de l'éducation gymnique et sportive : gymnastique et athlétisme.

Au début, il n'y avait que les garçons, car selon les statuts de l'époque : « l'activité sportive avait pour but de développer les forces physiques et morales de jeunes gens, de préparer au pays des hommes robustes et de vaillants soldats ... ».

Ce n'est qu'en 1949 que les filles peuvent accéder à l'activité gymnique au sein de l'association.

La principale activité est aujourd'hui la gymnastique sportive aux agrès (sol, table de saut, barres asymétriques, poutre et trampoline) et l'atelier du cirque (jonglage, monocycle, fil, boule, ...).

Les enfants sont accueillis dès l'âge de 3 ans, ils sont entraînés par Marilyn, Agnès, Vanessa, Elodie et Véronique, dans les sections d'éveil, d'initiation ou de compétition. Pietro anime la section cirque où les enfants ont pu effectuer des sorties à Rochefort pour une activité de monocycle.

Les poussines ont participé, cette année, à trois concours : le 27 avril à Marans, le 8 mai à La Flotte et le 22 mai à la Rochefoucault en Charente.

Les jeunes et aînées ont participé à deux concours : le Championnat régional individuel, le 6 mars à Royan et le 8 mai à la Coupe de la ligue à La Flotte.

L'année 2010/2011 aura vu l'aboutissement d'un projet, tout en poursuivant ses activités : l'organisation d'un concours accueillant les poussines, les jeunes et les aînées, le dimanche 8 mai à la salle Bel Air à La Flotte.

110 jeunes filles étaient présentes pour cette compétition. Une partie des gymnastes étaient aussi présentes au défilé de la commémoration de ce jour. Ce fut un succès pour l'association, avec le concours de la municipalité et des autres clubs qui ont permis d'utiliser le Dojo pour compléter la salle de gymnastique.

L'année prochaine verra un événement important : le centenaire de l'association qu'il faudra fêter comme il se doit.



Les gymnastes de 1949.





## LE S.C.R. Les saisons se suivent mais...

Cette saison 2010/2011 s'est bien déroulée. L'équipe première a tenu la première place du classement tout au long de l'année. Hélas deux matchs perdus entraînent le maintien en 2ème série. Car l'équipe a terminé à la seconde place. Mais la décision de la ligue sera définitive le 25 juin.

« Cette saison en 2ème série a été une bonne saison, nous précise un responsable, les entraînements ont été réguliers et bien suivis. Une bonne ambiance a régné entre les joueurs et les dirigeants ».

L'entraîneur du S.C.R., Guillaume OTT, est satisfait de cette saison, malgré la déception de cette seconde place. Une bonne cohésion s'est installée dans l'équipe.

Des joueurs ont été blessés et ont dû abandonner momentanément leur place. Courage à Quantin SZIGETTI, à Guillaume VAUX et à Florian BAUDONNIER. Ils ont repris le chemin du terrain.

Il faudrait nommer tous les joueurs. Qu'ils soient tous remerciés des bons moments qu'ils nous ont offerts sur le terrain.

« Le nouveau Club-House facilite la convivialité dans le club, précise Jackie FREITAS, secrétaire du SCR, les équipes se retrouvent autour du bar ou autour de la table pour partager un repas, pour échanger amicalement sur le jeu ».

L'école de rugby réunit régulièrement 20 jeunes enfants. Ils viennent accompagnés de leurs parents très motivés et qui s'investissent dans l'activité de leurs enfants. Les résultats sont là.

Toutefois, des bénévoles supplémentaires seraient un appui important pour les dirigeants actuels. Cela permettrait de répartir les tâches sur un plus grand nombre et la contrainte serait moins lourde. Les activités sont simples et ne demandent pas des compétences de spécialiste : le traçage du terrain, la tenue de la buvette, le lavage des maillots, ... Un simple « coup de fil » à Jackie FREITAS, et vous serez tout de suite bien accueillis.

Le Club est en permanence à la recherche de partenaires ou de sponsors. Au fur et à mesure des montées en division supérieure, les déplacements sont de plus en plus éloignés de La Flotte. Les charges financières augmentent. Aussi, les partenaires ou les sponsors seront toujours les bienvenus au Club.

## ULTIMATE FRISBEE, ASSOCIATION RÉ FLYING OYSTERS

### 4 rétais en équipe de France pour les championnats d'Europe

Le club des RFO a eu une nouvelle année chargée.

Après une saison hivernale consacrée à « L'Indoor » (championnat en salle), où l'objectif du maintien en Nationale 3 a été assuré (à Clermont et Ars en Ré), la saison « Outdoor » (championnat sur herbe) se termine par une 6ème place/12 en Nationale 3 (à Toulouse et Blois).

Les jeunes de moins de 17 ans ont participé au championnat de France les 7 et 8 mai à La Rochelle. Ils ont terminé 6<sup>e</sup> au classement général.

La relève semble assurée par ces jeunes puisque 3 d'entre eux participeront au championnat d'Europe junior en Pologne début Août : Séverin Dubreuil (en moins de 20 ans), Loïc Delval et Tony Dimnet (en moins de 17) ; quant à Victor Poitte, il se tient prêt en tant que remplaçant.

Lors de différents stages de sélection, ils ont démontré leurs facultés techniques et tactiques et ont donc été choisis parmi une centaine de postulants malgré leur jeune âge (14 ans). Ils sont donc appelés à durer au sein de l'équipe de France Junior.

Séverin devient lui un cadre des moins de 20 ans après ses expériences de grands tournois à Vancouver (Mondiaux 2008) et Prague (Euro 2010).

#### Pour plus de renseignements :

06.62.89.64.31 ou <http://reflyingoysters.fr>

#### Entraînements :

**Adultes :** Jeudi de 21h à 22h30 au Gymnase municipal de St Martin (automne-hiver) ou au stade de La Flotte (printemps)

Dimanche de 17h à 19h stade du petit Marseille (automne-hiver) ou Plage des Mimines (Printemps)

#### Jeunes (9-15 ans):

Mardi de 18h30 à 20h au Stade ou plage de La Flotte.

3 types de licences : Loisir (30 €) Jeune (35 €) et Compétition (45 €).





## LE JUDO EN FÊTE

Le samedi 9 avril, le judo Rétais était en fête avec l'organisation, pour sa 2ème année, de son tournoi par équipe. L'équipe du judo Rétais a fini 2ème derrière l'équipe du judo Aytré

Rendez-vous au printemps prochain pour l'édition N°3.

Nos judokas se déplacent à l'extérieur pour participer à différents tournois avec de belles performances : comme au tournoi de Roulet(16) où Héléna Beysac-Poulin et Léa Petit finissent 1ères, Erwin Marhrez 3ème et Virgil Verdin 5ème . Très prochainement, Héléna se rendra aux interrégions à Limoges et Emilie Petit ira à Clermont Ferrand pour les finales de championnat de France. Quant à nos plus jeunes, de pré poussins à benjamins, ils continuent à récolter des points pour le trophée des petits tigres et Samourai à Rochefort.

Léa Petit et Bastien Constanin ont eu un beau début de saison, stoppé par une blessure.

Vous pouvez être sûr qu'ils feront de belles performances la saison prochaine.

**La saison 2010/2011 se termine mi-juin pour reprendre en septembre.**

Toute l'équipe vous propose de venir essayer et peut-être de continuer avec nous :

**DECOUVERTE(2005-2006) :** Mercredi de 17h à 18h

**PRE POUSSINS(2003-2004) :** Lundi et jeudi de 17h30 à 18h30

**POUSSINS(2001-2002) et BENJAMINS(1999-2000) :** Lundi et jeudi de 18h30 à 19h30

**MINIMES(1997-1998)-CADETS(1995-1996) - JUNIORS (1992-1993-1994)**

**et SENIORS (Avant 1992) :** Lundi et jeudi de 19h30 à 21h

**Renseignements par mail : [judoiledere@hotmail.com](mailto:judoiledere@hotmail.com)**



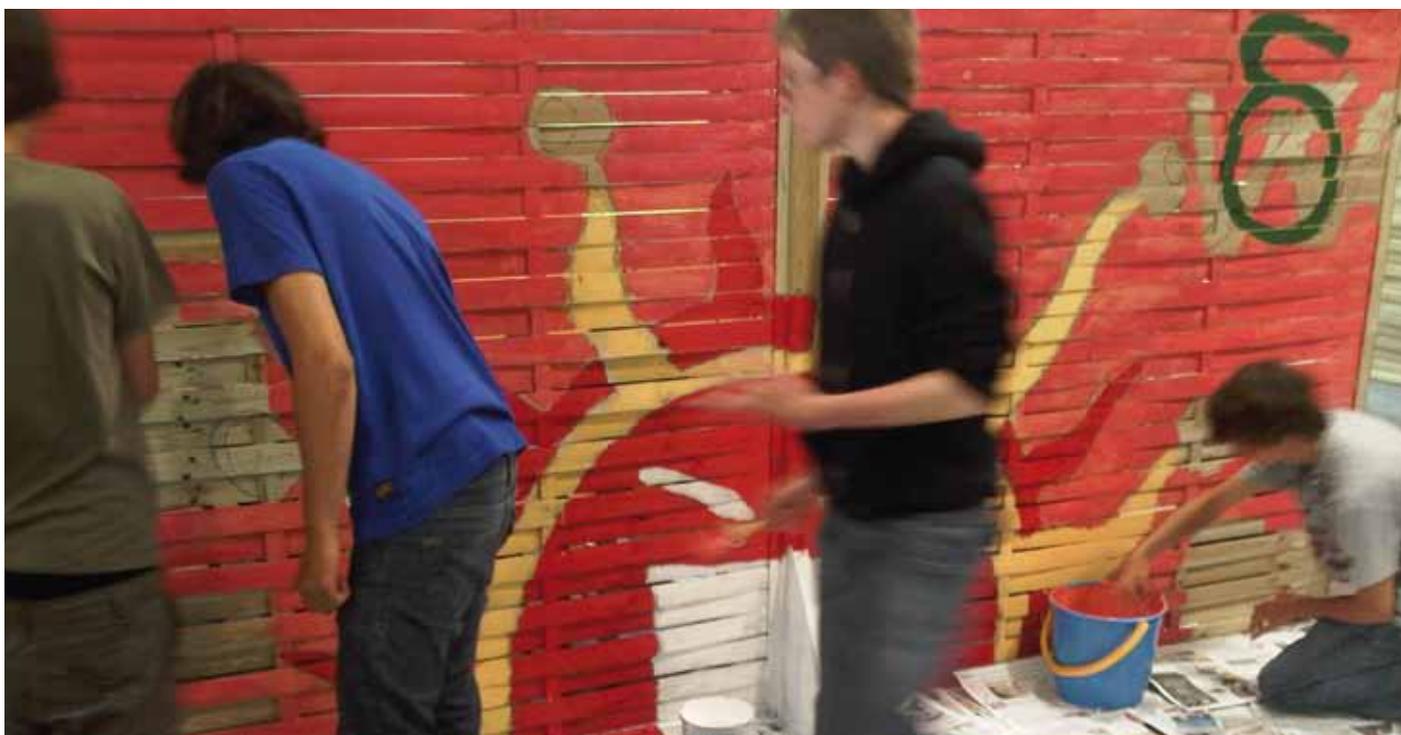
## « FAITES DES JEUX »

Le 22 mai 2011, Enfants et familles ont pris possession de l'Espace Bel Air. En effet, sous la coordination de La Farandole, les accueils de loisirs de l'île de Ré ont organisé la première édition de « Faites des Jeux », avec la participation active des Associations de Parents d'élèves (APE) et le concours de la communauté de communes dans le cadre de son projet éducatif local (PEL) et celui de la commune de La Flotte pour la logistique. Plus d'une centaine de familles sont venues jouer dans les divers stands proposés pour vivre ensemble des moments de jeux et de découverte.

L'objectif était de réaliser un parcours Parents/Enfants où chacun avait sa place pour « faire ensemble ». Au vu des sourires des enfants et de leurs parents, la bonne humeur a régné toute la journée.

Nous espérons pouvoir renouveler cette action l'année prochaine. Nous remercions la commune de La Flotte de nous avoir accueilli à l'Espace Bel Air.

# DU NOUVEAU À LA MAISON DES JEUNES ET DES ASSOCIATIONS



**L'arrivée du printemps, symbole de renouveau, est également synonyme de nouveautés à la MJA.**

**En effet, ces derniers mois nous avons vu arriver un minibus, mis à disposition dans le cadre du PEL (compétence jeunesse) par la Communauté de Communes de l'île de Ré.**

Ce dernier nous permet de retrouver les jeunes des communes alentours autour des activités communes à la MJA. Cette démarche s'inscrit dans un programme étendu à l'ensemble du territoire puisque les locaux du Bois-Plage et d'Ars ont eux aussi été bénéficiaires d'un minibus.

Une chose en amenant une autre, nous avons décidé d'imaginer un système permettant aux jeunes de découvrir ce qui se passait dans les autres espaces jeunes de l'île. Ainsi, trois mercredis sur quatre, les jeunes sont tous réunis dans un des trois « local jeunes » pour une activité commune. Le déplacement se fait bien évidemment grâce au minibus.

Autre nouveauté, l'amélioration de la démarche d'accompagnement. Jusqu'à présent, nous jonglions, sur les temps d'accueil, entre les activités de loisirs proposées et l'accompagnement des projets des jeunes.

Devant le succès de cette dernière démarche, nous nous sommes adaptés et avons décidé de mettre en place un temps consacré à l'accompagnement des projets de jeunes. Ces « créneaux » sont établis en général pour une durée de trois mois et les horaires sont ensuite adaptés aux projets en cours.

Cette démarche est d'autant plus importante que nous venons d'obtenir la labellisation PIJ (Point d'Information Jeunesse) nous permettant d'étoffer les réponses aux nombreuses questions des jeunes depuis la création de la MJA.

Le PIJ va permettre aux jeunes d'être accompagnés par Amandine, animatrice formée et inscrite au réseau national d'Information Jeunesse. Elle peut, d'ores et déjà, les recevoir pour aborder des thèmes variés tels que le logement, les jobs saisonniers, l'écriture de CV et de lettres de motivation, la santé et les financements de projets.

Enfin, dernière nouveauté, la « coloration » de l'espace intérieur de la MJA. Nous avons déjà vécu un gros changement avec la mise en place

de claustras permettant de délimiter des espaces dédiés (bricolage, coin bibliothèque, PIJ, accueil, bar sans alcool, etc...). Nous passons maintenant à la phase de décoration de ces aménagements (voir photo).

Après vous avoir parlé de nouveautés, il nous semble important de vous parler rapidement de l'avancée des projets des jeunes.

A ce jour, trois projets sont en cours et un quatrième est en train de voir le jour.

Le projet phare, car il illustre parfaitement la démarche, est la création de la « team » (équipe) SØWOK. Le but est de favoriser la pratique du « longboard skate » (planche plus longue faite pour la balade ou la descente de vitesse) (voir photo). Ces derniers viennent de créer leur propre association ce qui dénote de la réussite de leur projet.

Un autre projet fait parler de lui. C'est celui imaginé par un groupe accompagné d'Amandine, l'animatrice. Son but est d'autofinancer un voyage au Pays Basque, l'été prochain par la participation à des manifestations. Commencée à « l'Abbaye en Fête » en avril, elle fut suivie par la brocante organisée par nos jeunes à l'espace Bel Air le 29 mai 2011. Ces manifestations sont de belles occasions de rencontre pour vous parler des nombreuses idées des jeunes.

A très bientôt !





# NAISSANCE DE L'ECO QUARTIER BEL AIR

*Dans la rue SIBILLE LAVERTU, à la recherche de son terrain*

**Le projet de ce nouveau quartier voguait paisiblement vers sa réalisation, les demandes d'accession arrivaient. Tout d'un coup, une tourmente s'abat fin octobre sur ce projet, les mesures d'aide préconisées se terminent au 31 décembre 2010, passée cette date plus de « Pass foncier », plus de taux de TVA réduit à 5,5 %, plus de subventions, plus ... plus ... Il y avait urgence ... Aussi, il faut faire vite : examiner rapidement une quarantaine de dossiers, étudier ceux qui peuvent remplir les conditions pour bénéficier des soutiens aux « primo - accédants ».**

Une course contre la montre s'engage. Un courrier de la mairie apprend aux demandeurs à l'accession que leur candidature est retenue et les invite à une réunion d'information, le 17 novembre 2010, à laquelle sont conviés les banques de La Flotte, le notaire, les architectes, le C.I.L. (organisme gestionnaire du 1% logement), la commission municipale ...

Tous apprennent la nouvelle : les dossiers doivent « être bouclés » et « déposés » auprès des services de l'Etat avant le 31 décembre 2010.

C'est-à-dire que tous les partenaires d'une « primo-accession » et d'un permis de construire doivent « avoir bouclé » le dossier en trois semaines. Un vent de panique traverse la salle. Mais tout le monde fait face.

Les organismes financiers et les banquiers étudient le financement, les architectes et les maîtres d'oeuvre réalisent les plans de la maison rêvée, les services de la mairie préparent les dossiers de permis de construire, le bureau du maire est ouvert pour recevoir tout ceux qui le souhaitent, en semaine, le dimanche, ...

La fin d'année se termine avec un rêve qui devient réalité.

« Le succès sourit à ceux qui peuvent transformer l'impossible en possible ». James W PENCE. C'est par cette phrase qu'une collaboratrice du Crédit Agricole



*Visualisation d'un projet individuel*



*Le quartier en attente des maisons*



*Les travaux avancent*



*La prise de connaissance*

parle de cette réalisation lors de la réunion du 14 avril 2011, sur le site de Bel Air en cours d'aménagement réunissant tous les futurs propriétaires. Marc TIVENIN, 1er adjoint représentant Monsieur Le Maire, retrace le déroulement de ce projet. Chacun peut aller sur sa parcelle, déjà délimitée

Le 2 mai 2011, tous les acquéreurs se retrouvent à la mairie, accompagnés de leur architecte ou maître d'oeuvre en présence de Léon GENDRE, maire, et Maître Anne COSTENOBLE, notaire.

C'est la dernière ligne droite avant les travaux. Il s'agit de bien s'accorder sur le cahier des charges pour la construction, de préciser les abords ou les parties communes : chaussées, assainissement (eau, tout-à-l'égout, ...), électricité, téléphone, TV, ... les actes de propriétés à signer dans la quinzaine et les permis de construire à remettre. Après l'accord sur le planning des travaux, le promeneur peut voir apparaître des fondations. Un nouveau quartier se construit où vivront quarante-trois enfants, sans compter ceux dont la naissance est imminente.

Là, ne s'arrêtent pas les projets de logement. Les demandes continuent à arriver en mairie. Il y a une nécessité de poursuivre. Aussi, il est urgent d'avancer le projet de La Maladrerie.



*L'accueil du 1er adjoint, Marc TIVENIN*



*Des familles sur un terrain*



# UN MAIRE SOUS L'EMPIRE

## Sébastien-Sagebin SIBILLE-LAVERTU

**C'est le 6 août 1855 que Sébastien-Sagebin Sibille-Lavertu, conseiller municipal depuis 1835, désigné à l'élection de ses collègues par le préfet de la Charente-Inférieure prêta le serment suivant : « Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur ».**

Nous étions sous le second empire et cette formule était obligatoire pour être reconnu comme maire par les autorités.

Ce serment de la part du fils de Jacques-Martin Sibille-Lavertu qui avait, comme « Procureur de la Commune » et président du « Conseil de Surveillance », joué un certain rôle aux moments les plus révolutionnaires de la Révolution fit sourire quelques flottais. Mais il était notaire, héritier du notaire Sagebin son beau-père, actif dans plusieurs sociétés d'entraide et de bienfaisance. On ne mit donc pas en doute sa capacité à se faire entendre auprès des autorités départementales et nationales.

Se faire entendre, la commune en avait bien besoin. Une maladie de la vigne, l'oïdium, ruinait les cultivateurs. La concurrence des grands ports et des navires à vapeur avait tué le commerce maritime qui avait fait jusque là la prospérité du port. La pêche faisait vivre encore 400 personnes mais les quais en mauvais état, l'envasement, et, surtout, l'absence de débouchés extérieurs en limitaient l'extension. Bref, La Flotte, 3.500 habitants à l'époque, déclinait.

Par-dessus le marché, son état sanitaire n'était pas bon. Le choléra, vers 1835, y avait fait des ravages. Le Dr Ponsin, ancien maire, avait soigné avec beaucoup de dévouement plusieurs générations de flottais mais, nommé médecin de l'Administration Pénitentiaire, il avait quitté la commune depuis trois ans. La Flotte se trouvait sans médecin ce qui ne pouvait qu'inquiéter les flottais en raison des maladies endémiques du temps.

Aussi, le premier soin du nouveau maire fut-il d'en trouver un et de l'attirer par plusieurs avantages financiers, comme, par exemple, la garantie d'une visite sanitaire régulière des enfants des écoles, rémunérée par la mairie.

S'installer à La Flotte, semble-t-il, n'avait pas autant d'attraits qu'aujourd'hui. Et le registre des délibérations du Conseil Municipal garde la trace de plusieurs échanges entre les élus qui en témoignent.

Le jour où le Dr Fourgnaud s'installa à côté de la mairie, au 23 sur le cours des Ormes (qui n'était pas encore Félix Faure), fut considéré comme un succès de l'opiniâtreté du maire.

Réélu, Sibille-Lavertu fit deux mandats dans un contexte difficile. Malgré un budget communal alors assez restreint, il fit paver les rues du centre, qui ne l'étaient pas encore. Il se battit pour obtenir des débouchés pour la pêche et pour les primeurs. Il se joignit aux élus de l'arrondissement de La Rochelle pour exiger que le tracé du chemin de fer de l'Etat, alors en construction sur le continent, n'évite pas la ville de Marans, comme il en avait été question, car elle était alors le point de commercialisation principal des produits de l'île transportés par bateau.

Il batailla enfin avec succès contre les autorités préfectorales pour obtenir que le poste permanent de gendarmerie, qui était installé à l'angle de la rue de la garde, ne soit pas supprimé.

Mais son passage à la mairie fut surtout marqué par une constante attention vis-à-vis de ses concitoyens en difficulté : veuves de marins – les naufrages étaient fréquents sur nos côtes – mais aussi orphelins ou mutilés des guerres du Second Empire, Crimée, Italie, Mexique pour lesquelles de nombreux flottais, faute d'emploi local, s'étaient engagés. Son action sociale, relayée par les sociétés de bienfaisance, fut remarquée.

Il sut, aussi, faire vivre en paix les deux camps politiques opposés qui divisaient la commune : Celui des Bonapartistes, favorables à Napoléon III auquel il appartenait, quoique de façon modérée, et celui des Républicains, minoritaires mais virulents, qui se recrutait surtout parmi les marins. Il évita, jusqu'à sa mort, survenue à la veille de la guerre de 1870, bien des incidents, laissant le souvenir d'un conciliateur à une époque où la conciliation était bien difficile en matière politique.

Eric Lem

\* Martin Sibille-Lavertu est à l'origine d'une véritable dynastie municipale. Après son fils Sébastien Sagebin, à qui le Conseil Municipal vient de dédier la rue qui porte son nom, son petit-fils Charles Biret sera maire et son arrière-petit-fils Jean Loué Conseiller Municipal.





# Le Fleurissement de la commune

Dès avril, le beau temps estival s'est montré, laissant oublier un hiver précoce et rigoureux. Les températures, élevées pour la saison, se sont installées. Elles ont permis aux touristes de profiter des lieux prisés de La Flotte durant les fêtes pascales et les congés scolaires.

Le port avec ses terrasses, la plage, le marché médiéval et les rues piétonnes étaient remplis comme en plein été et les marchands se sont montrés nombreux et présents pour commencer la saison.

De ce fait, tout s'est réveillé : les points principaux du village ont été fleuris et des bacs de toutes formes débordants de plantations ont été disposés dans des endroits inhabituels et excentrés.

Sur proposition de Monsieur Le Maire, le conseil municipal a créé une commission « fleurissement », animée par Mme Anne-Marie BERTRANET. Depuis longtemps, Anne-Marie BERTRANET proposait de mieux faire pour embellir et honorer la distinction de la commune : « Un des plus beaux villages de France ».

Le fleurissement de l'office du tourisme et du monument aux morts s'imposait.

Il n'est pas facile de gérer l'entretien de tous les points fleuris : le coût, le travail nécessaire, l'arrosage, le remplacement des plantes disparues, (œuvre d'envieux peu scrupuleux et indécents).

Les habitants et les amoureux de La Flotte apprécieront ce changement pour qu'il soit durable, et que tous et toutes, nous respectons les plantations, Le fleurissement fait partie de l'accueil des touristes franchissant le panneau « La Flotte ».

Pour cela, il faut que tous, nous participions avec ardeur au fleurissement, selon nos moyens pour décorer au mieux nos maisons et leurs abords ... comme on le voit dans de nombreux villages de France, du printemps jusqu'aux gelées.

Les promeneurs apprécient particulièrement « la ruelle de la Sauzaie », romantique à souhait, fleurie avec goût, délicatesse et amour. En la découvrant, faites quelques pas dans l'ombre.

Là, percent des faisceaux de lumière et se cache discrètement une placette pas moins fleurie, toute pavée, plantée d'un arbre aux branches fragiles et retombantes où s'abrite une délicieuse maison d'oiseaux. Compliments aux

personnes qui fleurissent, entretiennent, bénévolement, seulement pour le plaisir des yeux, la venelle à qui sait la trouver et l'admirer.

Dans le même quartier, la place du Puits Lizet, pleine de charme, lieu typique et ancien de notre commune, mise en valeur par ses fleurs.

A l'autre extrémité du village, le rond point de Coquereau vient d'être entièrement redessiné, ainsi que les bas côtés du début de la piste cyclable. Nous attendons son fleurissement futur, abondant et réussi.

Tous ces endroits fleuris de notre village donnent l'envie d'y rester pour découvrir d'autres coins aussi inattendus que reposants.

A chacun d'entre nous de fleurir, dans la mesure de ses possibilités, sa maison et ses alentours.



# XYNTHIA : COMMENT SE RÉINSTALLER DANS UNE MAISON PLUS SÛRE

Sous l'autorité de Monsieur Le Préfet de la Charente-Maritime, la Direction départementale des Territoires et de la Mer (D.D.T.M.) vient de publier un document « Guide spécifique aux zones jaunes de Xynthia – Comment se réinstaller dans une maison plus sûre – Secteur de l'île de Ré ». Ce guide très documenté est disponible en mairie. Chaque personne dont la maison a été touchée, est invitée à venir prendre ce guide durant les heures d'ouverture de la mairie.

Ainsi, si votre maison a été touchée par la tempête Xynthia, elle peut être désormais classée dans une « zone jaune, zone dite de danger avéré ».

Ce guide vise plus particulièrement les maisons individuelles. Il est rédigé à l'attention des propriétaires pour les guider dans la reconstruction.

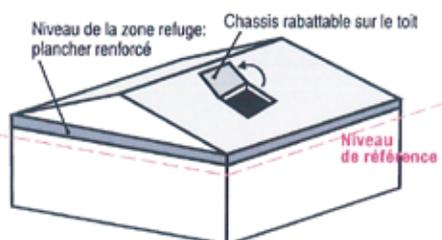
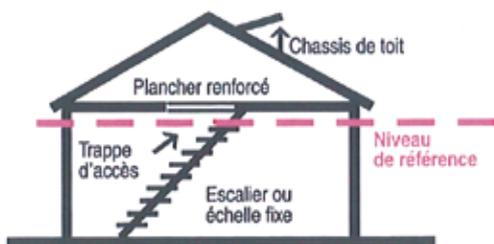
En effet, il est de la responsabilité des propriétaires, constructeurs, maîtres d'ouvrages, de prendre toutes les mesures nécessaires à la réduction de la vulnérabilité de leurs bâtiments.

### Ce guide vous informe :

- Comment déterminer le niveau de protection recherché ?
- Les recommandations portant sur la sécurité des personnes.
- Faciliter le retour à la normale et limiter l'endommagement.
- Les aides financières mises en place pour les travaux.

### Quelques extraits :

Aménagement ou création d'une zone refuge (ZR) : la zone refuge est une zone de l'habitation devant permettre une occupation temporaire et sécurisée dans l'attente du retrait des eaux ou de l'évacuation par les services des eaux.



Si vous créez une zone refuge lors de la réhabilitation d'une construction ancienne, il est indispensable de se faire assister d'une personne qualifiée pour vérifier que la structure du bâtiment est capable de la supporter.

Prévention du risque d'électrocution : Il est important de noter que ces mesures contribuent à faciliter le retour à la normale et à réduire les coûts de la remise en état. Ils peuvent participer à l'amélioration de l'habitat.

L'eau et l'électricité ne font pas bon ménage. Leur présence commune peut créer des courts-circuits et provoquer des inondations.

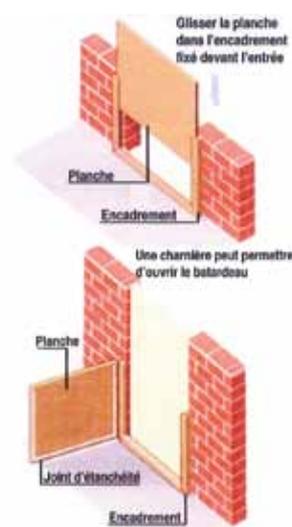
Les travaux nécessaires pour mettre hors d'eau les installations électriques doivent impérativement être réalisés par un professionnel.



**Limiter la pénétration d'eau - le batardeau :** Empêcher la pénétration de l'eau dans la maison lorsque cela est possible, facilitera le retour à la normale et limitera les travaux de réparation.

La technique du batardeau que l'on retrouve dans certaines maisons de la commune, représente une solution. Le batardeau est un système d'obturation des ouvertures basses de la maison (portes) pour la rendre étanche.

Mais, il doit être utilisé en prenant un certain nombre de précautions décrites dans le guide.



**La mise en sécurité des biens collectifs relève des autorités territoriales, l'Etat, le Département, la Région ou la Commune.**

Par courrier en date du 11 février 2011, Monsieur Le Préfet a communiqué les conclusions de Monsieur l'Inspecteur Général concernant les dispositions à mettre en place pour éviter toute submersion.

Sur la commune, trois zones submersibles sont concernées :

- la zone du marais (à l'Est) nécessite un rehaussement de la digue et du pas.



- la zone de la Clavette (à l'Ouest) sera protégée par un rehaussement du parapet et l'installation d'une porte coulissante et étanche au niveau de la cale de l'école de voile.



Pour ces deux premiers sites, les dispositions ont été prises par le Conseil Général et l'Etat pour protéger les habitations.

- la zone du port est particulièrement sensible. Pour sa protection, deux types de protection sont proposées :

- 1) ceinturer le port par un muret de 80 cm de hauteur,
- 2) fermer l'entrée du havre d'échouage par une porte étanche et construire sur chaque musoir un parapet de 8 cm. à 1 m. de hauteur.

Dans les deux cas, la somme à investir est considérable (3 à 5 millions d'euros). Il appartiendra à l'Etat de proposer à la commune une clef de financement suivant le type de travaux contre la submersion.



**PIG TEMPÊTE XYNTHIA**



Le Conseil Général de la Charente-Maritime a décidé de poursuivre son action par la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG). Celui-ci vise la réhabilitation des résidences principales sinistrées et apporte des aides financières.

**DES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES POUR REHABILITER LES RÉSIDENCES PRINCIPALES SINISTRÉES**

**LES LOGEMENTS ET LES TRAVAUX CONCERNÉS**

- Les résidences principales sinistrées, à l'exclusion des logements situés en zones de solidarité.
- Les travaux non ou partiellement indemnisés par les assurances
- Les travaux prescrits par un Plan de Prévention des Risques approuvé et non indemnisés par le fonds Barnier
- Les travaux préconisés pour la mise en sécurité du logement (en référence aux guides spécifiques aux zones jaunes de Xynthia)

**LES LOGEMENTS DES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS**

**Subvention de l'Anah pour l'amélioration de l'habitat :**

Conditions de revenu pour le demandeur.

Montant en % de la dépense subventionnée retenue par l'Anah : de 15 % à 50 % selon le niveau de revenu du propriétaire occupant.

**Suvention du Département de la Charente-Maritime pour l'amélioration de l'habitat :**

Montant de 500 € à 1000 € selon chaque cas et validée par une commission spécialisée.

Aides complémentaires de certaines caisses de retraite Prêt Action Logement.

**LES LOGEMENTS LOCATIFS A L'ANNÉE**

**Subvention de l'Anah pour l'amélioration de l'habitat :**

Montant en % de la dépense subventionnée retenue par l'Anah : 25 % ou 35 % selon les caractéristiques des travaux

**Subvention du Département de la Charente-Maritime pour l'amélioration de l'habitat :**

Montant en % de la dépense subventionnée retenue par l'Anah : 5 % ou 10 % selon le lieu d'implantation du logement

Ces subventions s'accompagnent d'engagements de location pour le propriétaire bailleur (niveau de loyer, plafond de revenus pour le locataire, etc.).

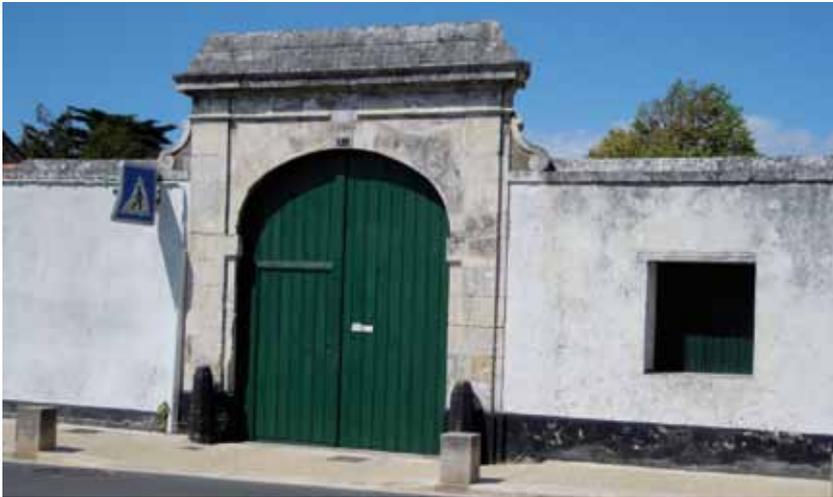
**Ces aides sont allouées dans le cadre du PIG, selon le règlement et dans la limite des budgets affectés à cet effet.**

Le Conseil Général de la Charente-Maritime a missionné Habitat et Développement pour vous aider à établir vos demandes d'aides et vous conseiller gratuitement.

**Renseignements :** Habitat et Développement 02 51 36 82 63  
Mme LE BOURHIS / Mr POUILLAIN



# Urbanisme : PORTAIL et COULEUR



L'architecture et l'urbanisme de notre commune tiennent compte d'une harmonie des bâtiments créée au fil du temps. Des règles de constructions ont été établies. Il est possible de se les procurer dans un document réalisé par le C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), à votre disposition en mairie. Nous reprenons quelques passages de ce dossier concernant les portes et les couleurs.

L'habitat traditionnel de la commune est majoritairement d'origine rurale. L'organisation des bâtiments, la forme des constructions et les détails architecturaux découlent de cette fonction originelle.

La taille de la propriété bâtie dans le bourg était directement proportionnelle à la surface des terres exploitées.

Dans les quartiers neufs, les constructions, dans leur volume et leur implantation, doivent respecter des principes de constructions : simplicité et régularité des façades pour les habitations, alignement sur les rues et les voies, adossement sur les limites latérales pour les volumes nécessaires aux annexes de la maison.

## Les portails et portes de chai

Les portails et les portes des chais en lames de bois verticales jointes étaient placés le plus souvent au nu extérieur de la façade et s'ouvraient sur la voie.

Munis de pentures souvent obliques, ils présentent de hautes proportions. Leurs linteaux présentent des formes et matériaux variés (en bois ou en pierre appareillées, droits ou cintrés).

Pour éviter la succession portails et portes, un portillon ouvre parfois dans les vantaux de la grande porte cochère.

De nos jours, les portes de garages et de portails doivent s'ouvrir vers l'intérieur (sauf cas particulier).

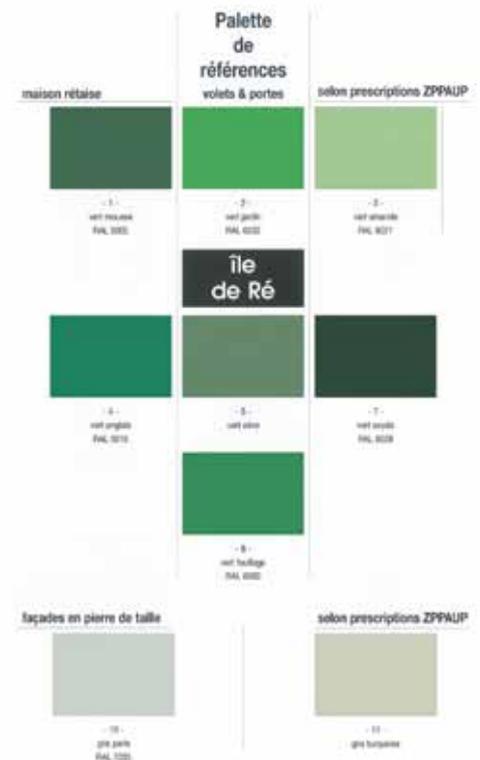
La multiplication des automobiles, la nécessité de les garer sur les terrains et l'étroitesse des voies publiques conduisent à des pratiques souvent très inesthétiques : succession de portes et portails en P.V.C. Coulissants, télécommandés, de trop grande largeur ou en net recul de la façade, créant ainsi un effet de porche ou de créneau.

Une bonne conception du projet doit chercher à réduire le nombre de ces ouvertures sur les voies publiques et à retrouver la qualité traditionnelle dans le choix des matériaux (bois à larges lames verticales), des proportions et de la couleur.

La couleur des constructions participe tout autant que la proportion des volumes à la qualité des paysages.

L'architecture traditionnelle présente sur ce plan un exemple de qualité visuelle, d'harmonie et de simplicité.

Le plus souvent, c'est la même teinte que l'on retrouve sur tous les éléments de fermeture d'une maison (portes et volets).



## LES TRAVAUX DE L'AVANT-PORT

Nous nous souvenons de l'état de l'avant-port le matin du 28 février 2010.

Aussi, soucieux des personnes et des biens, Robert FRERE, adjoint au maire chargé du port, accompagna une réflexion sur la sécurisation de l'avant port. Il réalisa un dossier sur la consolidation des pontons qu'il présenta au conseil.

C'est ainsi qu'au cours du mois de mars, les duc d'Albe des quatre rangées de ponton ont été renforcés par des manchons télescopiques de trois mètres de long « chausés » dans les pieux existants.

Ce principe, relativement simple, est destiné à suivre une remontée du ponton. En cas d'une surcote ou d'une submersion, ce manchon télescopique permet de maintenir les pontons à leur place. En effet, par le jeu d'une poussée mécanique, le duc d'Albe s'allonge au fur et à mesure de la montée des eaux.

Ces travaux ont été réalisés avec le concours de l'entreprise rochelaise « Le Scaphandre »



Rue camille Magué



Stationnement port Quai Est



## LE STATIONNEMENT À LA FLOTTE

Le stationnement à La Flotte est identique à toutes les communes de France. Mais plus près de nous, regardons les communes voisines, la ville la plus proche, les agglomérations plus éloignées, ... Qui n'a pas un problème de stationnement à résoudre ?

Nos communes n'ont pas été conçues pour le nombre de voitures existantes. Alors que faire ?

Déjà, à chacun d'utiliser son garage lorsqu'il en possède un. Cela fera une voiture en moins sur le domaine public. Mais il en reste encore beaucoup d'autres.

Pour que le plus grand nombre puisse stationner pour faire ses courses, se rendre chez le médecin, aller à des activités diverses, il faut installer une rotation des stationnements.

Comme la plupart des communes et des villes de France, La Flotte a recours au stationnement payant durant la période où le nombre des véhicules dépassent très largement les places possibles raisonnables.

Aussi, pour permettre à chacun d'effectuer ses déchargements et limiter les attentes, nous devons acquitter un paiement soit par ticket ponctuel, soit par abonnement :

### TARIFS STATIONNEMENT

#### LES ABONNEMENTS :

##### PARKING DE LA SAUZAIE ET PARKING SAINTE CATHERINE :

tarif abonnement durant les mois de juillet et août :  
1 semaine : 50 € - 1 mois : 100 € - 2 mois : 200 €

#### LE TICKET :

##### RUE CAMILLE MAGUÉ : (toute l'année limité à 2 heures)

de 9h à 20h du 1er avril au 30 septembre  
de 9h à 13h du 1er octobre au 31 mars

##### Prix :

30 mn : gratuit  
1h 00 : 2 €  
1h30 : 4 €  
2h00 : 5 €

##### LE PORT, QUAI EST :

Près du quai limité à 30 mn pour les plaisanciers pour décharger le matériel pour le bateau.

Près des maisons (toute l'année limité à 2 heures) :

##### Prix du 1er avril au 30 septembre :

30 mn : 1 €  
1h00 : 2 €  
2h00 : 5 €



## Deux nouvelles distinctions pour la Flotte : « PAVILLON BLEU D'EUROPE » ET « VILLAGES DE PIERRES ET D'EAU »

La commune de La Flotte a de nouveau reçu deux « Pavillon Bleu d'Europe ». Cette distinction est attribuée pour le port en raison de la qualité des eaux et la plage de l'Arnérault pour la qualité de ses eaux de baignade.

Ces prix récompensent le travail fourni par Robert FRÈRE pour le port, Marc TIVENIN et Alain CROCI pour la plage ainsi que tous les collaborateurs des services techniques de la mairie.

Cette année deux communes de l'île de Ré ont reçu ce « Pavillon Bleu d'Europe » pour leurs plages : La Flotte et Le Bois. Quant à notre port il est le seul port rétais à voir flotter le drapeau sur son phare.

En 2011, la commune a reçu une distinction supplémentaire par son admission dans le nouveau réseau des « Villages de pierres et d'eau » de Charente-Maritime.

La Charente-Maritime, second département français pour l'accueil touristique, tient à mettre en valeur ses villages les plus attachants. Cette décision a été prise par le Département en liaison avec Charente-Maritime Tourisme, le conseil d'architecture et de l'environnement, mais aussi l'architecte des bâtiments de France.

Nouveau et original ! Le réseau des « villages de pierre et d'eau » a pour vocation de faire découvrir la richesse du patrimoine avec les édifices bâtis remarquables et l'eau dans les villages de Charente-Maritime. L'eau sous toutes ses formes : océan, estuaire, fleuves, marais, sources, étangs, ...

Un « Village de pierres et d'eau » : c'est un petit village, riche d'un ensemble architectural de qualité, représentatif du département de Charente-Maritime, situé à proximité d'une ressource en eau et dynamique sur le plan touristique.

Exception et authenticité sont les maîtres mots pour offrir la découverte d'un patrimoine de qualité au gré des promenades sur l'ensemble de la Charente-Maritime.



Au commencement de ce nouveau réseau original, 13 villages de pierres et d'eau, emblématiques du département dont: Ars-en-Ré et La Flotte

Le village de La Flotte a été retenu, avant tout, pour sa vie au naturel dans un cadre préservé : son patrimoine de pierres de La Flotte s'articule autour de 3 sites remarquables :

- le port et ses alentours avec les venelles fleuries et le marché,
- l'abbaye des Châteliers,
- le fort de la Préé.

Félicitations à la commune et à tous ses habitants. Que cette récompense dynamise les efforts de tous dans l'embellissement de la commune.



Les CM1

## Les CM1 et les CM2 sur les pas des Rois de France

**Du 9 au 13 mai, tous les élèves de l'école élémentaire publique de la Flotte en Ré ont eu la chance de participer à une classe patrimoine sur le thème des Châteaux de la Loire.**

Ce projet a pu être réalisé grâce au soutien financier de la mairie, de l'APE (Association des Parents d'Élèves), des familles ainsi que l'aide de la PEP-37 et la mobilisation des enseignants et des accompagnateurs.

Ce séjour se déroulait sur 3 jours, pour chaque classe d'âge, les CM1 partant les lundi, mardi et mercredi et les CM2 les mercredi, jeudi et vendredi.

Les trois jours étaient ponctués par les visites des châteaux de Langeais, d'Amboise et d'Azay le Rideau dont une journée complète au « Clos-Lucé »



Arme à feu à plusieurs canons



Vis aérienne l'hélicoptère



Exercices pratiques

à Amboise (Manoir où Léonard de VINCI a vécu les trois dernières années de sa vie et entièrement dédié à ses réalisations techniques).

Les élèves sont restés émerveillés devant les magnifiques châteaux visités et ont été également passionnés par la visite du logis de Léonard et la découverte de ses inventions. Ils ont pu ainsi parfaire leurs connaissances aussi bien en histoire qu'en sciences.

Ils ont d'ailleurs tous participé à un atelier scientifique au « Clos-Lucé ».

Un séjour un peu fatiguant... mais tellement riche en découvertes... de quoi revenir avec plein de « fleurs de lys » dans les yeux !

# Les CE de l'école élémentaire de La Flotte en classe de neige



**Après une nuit de voyage en bus (17 au 18 janvier), 10 heures de route et un trajet de 750 km, les 25 élèves de Mme PRECLIN, leur institutrice, ont découvert les sommets enneigés du Jura. Ceux qui n'avaient jamais séjourné auparavant à la montagne contemplaient avec étonnement le paysage qui s'offrait à leurs yeux : le point culminant de notre belle île de Ré (18m) souffre de la comparaison avec celui de ce massif montagneux (1 800m), une échelle de 1 à 100 donc !**

Les élèves Flottais étaient hébergés dans un centre appartenant à l'association « Neige et Plein Air » situé sur la commune de Lamoura, lieu de départ de la célèbre course internationale de ski de fond nommée « La Transjurassienne » et qui relie Lamoura à Mouthe sur une distance de 76 km.

Les élèves ont bénéficié d'un programme riche sous un climat froid (- 15° parfois) mais sec et très ensoleillé. L'enneigement naturel était léger mais heureusement la petite station située tout près du centre était équipée de canons à neige !

Sur le plan sportif, nos jeunes Rétais ont pu s'adonner aux joies du ski alpin, du ski de fond, de la randonnée en raquettes et de la randonnée pédestre.

L'activité qui a incontestablement le plus séduit les enfants, fut la randonnée « chiens de traîneau » dans les allées forestières enneigées à proximité du centre. Par groupes de 3 ou 4, les élèves étaient invités à monter dans le traîneau tiré par une dizaine de chiens sous la conduite d'un musher, le guide. Pendant ce temps leurs camarades pratiquaient le canirando : un chien harnaché tirait 2 enfants harnachés eux aussi pour une magnifique balade dans les allées et dans les sous-bois ; en résumé un après-midi féérique.

Le programme culturel, lui aussi, était riche. Nos élèves ont pu visiter plusieurs musées tous aussi intéressants les uns que les autres : le musée du ski, celui de la Boissellerie (procédés de fabrication des boîtes de fromage), le centre Paul Emile Victor du nom du célèbre explorateur

polaire vosgien, le musée du Parc Naturel du Haut-Jura et enfin le magnifique muséum d'histoire naturelle de Genève dont la visite a donné l'occasion d'une excursion chez nos voisins Suisses.

Les enseignants avaient inscrit au programme, afin de découvrir l'artisanat local, la visite de quelques ateliers : le potier, le tourneur sur bois, le tourneur sur corne, autant d'occasions pour les élèves d'investir leur argent de poche dans l'achat de souvenirs pour leur famille.

Les fins d'après-midi étaient consacrées au travail de classe afin de faire les synthèses orales et écrites de toutes ces riches et diverses activités.

Le dernier jour, les moniteurs de l'Ecole de Ski sont venus au centre pour remettre aux enfants qui le souhaitaient l'insigne correspondant au niveau de ski atteint durant leur séjour.

Les autres ont dû attendre le retour à La Flotte. Une réunion, en mars à l'école, a permis de présenter le bilan de la classe transplantée. Une remise de médaille à chacun des élèves a été effectuée sous les applaudissements de l'assemblée des parents, grands-parents, frères et sœurs ainsi que des accompagnateurs Mélanie GOURDON (assistante d'éducation), Annie BEAUDOUIN et Yves ACCART.

L'enseignante tient à remercier les partenaires qui ont contribué au financement du séjour : la municipalité, le Conseil Général, l'association de parents d'élèves, le Crédit Mutuel.



## LA FARANDOLE

L'accueil de loisirs de l'association « La Farandole » est ouverte aux enfants flottais âgés de deux à onze ans durant toute l'année scolaire, que ce soit en périscolaire (avant et après l'école), les mercredis ou durant les vacances scolaires.

La Farandole reçoit plus de 35 enfants le matin avant la classe et près d'une cinquantaine l'après-midi à la sortie de l'école. Durant les vacances d'été près de 90 enfants participent aux activités.

Depuis janvier 2011, la mairie et l'École Élémentaire ont mis à disposition une salle plus grande pour pouvoir accueillir l'ensemble des enfants de la maternelle.

L'association a investi dans du mobilier adapté aux enfants. La salle est plus agréable. Tout le monde apprécie, les enfants d'abord car ils ont un plus grand espace de jeux et les parents qui récupèrent des enfants plus reposés. La Farandole remercie encore l'école et la mairie pour le prêt de la salle.

Un nouvel été arrive avec plein d'aventures, les enfants vont découvrir des activités manuelles, des grands jeux, du bricolage ainsi que des sorties à la piscine, à la plage et bien d'autres sorties.

Comme l'année dernière un groupe de pré-ados sera formé pour les enfants de classe de CM1, CM2 et sixième.

Une nouveauté cette année, des mini camps de 5 jours seront organisés les deux premières semaines de juillet du 05 au 09 juillet pour les grandes sections, CP et CE1 et du 11 au 15 juillet pour les CE2, CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>.



## ÉCOLE SAINTE-CATHERINE UNE ÉCOLE EN MOUVEMENT

Petite école centenaire, sous tutelle de la congrégation des Soeurs de la Sagesse, située au coeur de La Flotte, l'école Sainte-Catherine s'affirme à travers ses projets pédagogiques ouverts sur l'extérieur, projets dans le respect des programmes scolaires, projets culturels vécus tout au long de l'année :

« Être écolier en 1880 » n'a plus de secret pour les élèves du primaire depuis qu'ils sont allés visiter, en début d'année scolaire, le « musée de l'école publique » à Vergné en Charente-Maritime.

Pourtant, écrire proprement à la plume reste un exercice difficile ! Cependant, à la récréation, les jeux de bille et les cordes à sauter sont toujours d'actualité.

« Vivre dans un Logis de 1780 » est le thème de la sortie scolaire de fin d'année pour les élèves de CP, CE1 et CE2 sur le site du Logis de la Chabotterie.

Ils vont commencer par identifier les habitants du Logis, les différentes pièces et leurs fonctions. Ils mèneront une enquête pour repérer les éléments de confort. Ils reconstitueront le costume des habitants. Ils dresseront la table, et enfin ils choisiront et dessineront un objet de leur choix.

« Le Vitrail ». Quant aux CM1 – CM2, sur le même site du Logis de Chabotterie, ils vont découvrir l'histoire du vitrail. Ils s'initieront aux techniques pour réaliser un vitrail individuel, avec l'aide d'un maître verrier. Ce travail est la suite de la visite guidée des vitraux de l'église Sainte Catherine avec M. Roger TOUTON.



Pour clore cette année dans la bonne humeur, la kermesse aura lieu pour la première fois dans l'école, le vendredi 24 juin à partir de 16 heures : jeux divers dans la cour des maternelles, spectacle des enfants, apéritif offert par l'association des parents d'élèves et barbecue.

Les enfants seront heureux de partager leur école avec leur famille et les amis dans une ambiance chaleureuse.



## Rencontre avec... Jacqueline AUMON

Le Bulletin Municipal poursuit, dans ce numéro, ses rencontres avec les flottais.

Aujourd'hui, nous sommes allés à la rencontre d'une flottaise bien connue dans la commune, Jacqueline AUMON, commerçante. Après une vie très active dans le commerce du poisson, Jacqueline coule des jours paisibles face à la mer dont elle a proposé tous les produits à ceux qui franchissaient la porte de sa poissonnerie. Jacqueline a bien voulu nous recevoir. Merci pour son accueil.



Jacqueline AUMON et Françoise LEVISAGE



Le port de La Flotte et ses bateaux de pêche dans les années 60

De la rue Gaston LEM à la rue du Marché, Jacqueline AUMON a effectué une longue course maritime, tout en restant sur terre.

En effet Jacqueline est née rue Gaston LEM dans la maison qui faisait face à celle du dernier maréchal-ferrant de La Flotte, Paul LEVERRE. Son travail était admiré par tous les enfants qui passaient devant son atelier, une forge avec son feu et son grand soufflet. Les agriculteurs venaient y faire ferrer les sabots de leurs chevaux ou de leurs bœufs, réparer les harnais, ...

« Mon père était agriculteur et ma mère agricultrice, nous explique Jacqueline, la maison était située rue Gaston LEM, mais la cour et les bâtiments de la ferme s'ouvraient sur une ruelle du carrefour des bonnes femmes ». Son père Ernest BROCHET et sa mère Jeanne BROCHET (une sœur de Jean MOUILLERON, conseiller municipal durant plusieurs mandats) participaient activement à la vie communale et paroissiale.

Son enfance se déroula paisiblement entre ses frères, Jean-Pierre, musicien à l'Harmonie Municipale, et Gérard revenu vivre sa retraite au pays après une longue vie de charcutier traiteur en région parisienne.

Jacqueline nous parle de l'école Sainte-Catherine, à deux pas de la maison, où elle a suivi toute sa scolarité et de la société de gymnastique PLF qui va fêter son centenaire cette année. « A la gymnastique, nous étions entraînées par Monsieur Marcel THOMAZEAU, ancien pompier de Paris, et nous participions à des concours sur le continent », se souvient-elle.

Après l'école primaire, Jacqueline AUMON nous explique son entrée en apprentissage : « mon père est décédé en 1959, nous étions tous très jeunes, les moyens de la maison étaient modestes. Il fallait vite travailler ».

Un concours de circonstances lui permit d'entrer au commerce de Monsieur et Madame CHABOT, mareyeur-armateur rue Charles Biret. Jacqueline commença son apprentissage en 1959. Le premier établissement était

situé où nous trouvons actuellement la brocante du Grenouillé de Patrick ANCEL, ensuite Madame CHABOT installa une nouvelle poissonnerie plus près du centre où est installée la seconde brocante de la rue Charles Biret. « J'y ai appris tout le métier depuis l'achat du poisson au pêcheur ou à l'encan, jusqu'à la vente au magasin ».

A cette époque, il existait trois poissonneries à La Flotte. Louis PENAUD avait son établissement au début de la rue Gustave Dechézeaux et Léa GIRAudeau dans la rue du marché.

« La pêche à La Flotte était florissante. Il y avait beaucoup de bateaux dans le port. L'hiver des noirmoutrins et des sablais venaient pour la pêche aux pétoncles et aux coquilles ... ».



L'ancienne criée de La Rochelle



Le café, le jour de la dernière criée à l'encan du vieux port. Jacqueline entourée de Léon GENDRE et Yves HENRY



Jacqueline et son étal dans la rue

### Jacqueline, comment et pourquoi avez vous ouvert une nouvelle poissonnerie ?

« En 1965, Madame CHABOT allait prendre sa retraite. Elle me proposa de reprendre son commerce. Mais, j'aurai dû m'endetter pour acquérir la poissonnerie. Aussi, j'ai préféré me mettre à mon compte ».

C'est rue du Général de Gaulle, derrière le bureau de tabac, en 1965, qu'une nouvelle poissonnerie vit le jour. « J'ai eu la chance que Raymond PONCET ait un local libre à cet endroit. Il m'a donné la possibilité de m'installer. Il m'a donné des conseils, il n'hésitait pas à m'aider. Je conserverai toujours un bon souvenir de Monsieur et Madame PONCET », nous explique Jacqueline avec un brin d'émotion dans la voix.

Avec force de travail et son bon accueil, l'activité se développa. Les ménagères de l'époque se souviennent de la jeune marchande qui recevait avec le sourire et un petit mot de gentillesse à chacune et chacun.

Aussi, trois ans après son installation, en 1968, Jacqueline déménagea pour installer sa poissonnerie rue du marché en face de l'épicerie de Gilbert MARGOTTEAU. La poissonnerie est toujours une poissonnerie, mais l'épicerie est devenue la boucherie-charcuterie d'Eric BASTIER.

La poissonnerie se développa. On y venait de tout le canton. Les journées de travail étaient bien « remplies ». Il fallait se lever de bonne heure.

### Comment se déroulait votre journée ?

« Du temps du bac, il fallait être prête pour attraper le premier bateau, l'hiver à 5h 45 et l'été à 4h 45. Arrivée à l'encan du vieux port de pêche, il fallait se dépêcher pour être en bonne place à la criée. Ensuite, il fallait récupérer les bacs à poissons, les charger dans le camion pour reprendre au plus vite le bateau de 7h 45 et installer le poisson frais au magasin »

Jacqueline est intarissable pour parler des bacs, nous l'écouterions encore avec intérêt et beaucoup de plaisir : « Le bac était un lieu de convivialité, entre l'attente de l'embarquement et la traversée. Nous pouvions prendre un instant de repos. Mais c'était un endroit de parole, de communication. C'était une véritable radio locale, c'était un petit journal, nous rapporte Jacqueline, nous nous transmettions les nouvelles, les informations d'une commune à l'autre, les dernières nouvelles des Portes, de St Clément, de la Couarde et bien d'autres communes ... des nouvelles joyeuses, mais également les nouvelles tristes de la vie

quotidienne ... »

Il est vrai que « le moment d'arrêt » de la traversée permettait un échange et une communication d'informations, non retrouvés aujourd'hui. Des discussions informelles, au milieu de l'eau, permettaient de résoudre des différends ou « aplanir des situations conflictuelles ».

Jacqueline se souvient de la dernière traversée du bac, le « Gabriel Chobelet ». L'équipage était au complet, des capitaines avaient tenu à être présents à ce dernier passage, avec leur uniforme d'officier. Neuf flottaises et flottais accompagnaient ce « dernier passage ».

### Dans votre métier de commerçante et en particulier le votre, le commerce du poissons, qu'appréciez-vous ? Quels souvenirs voulez-vous partager ? :

« Dans le commerce, j'aimais beaucoup la relation avec les autres : avec les marins de La Flotte qui m'apportaient leurs poissons, la relation devenait parfois plus amicale que commerciale, avec les clientes et les clients, certains sont devenus des amis et avec ceux qui travaillaient avec moi, nous étions tous sur le même bateau ... ». Jacqueline poursuit en nous expliquant l'intérêt trouvé dans le commerce : « J'aimais l'ambiance du travail. A l'encan où nous nous retrouvions très tôt le matin autour du café, autour du crieur avec les caisses de poissons étalées à même le sol ; il fallait avoir l'œil averti pour apprécier la qualité du poisson, la rapidité d'esprit pour l'acheter au meilleur prix ».

Jacqueline nous parle de son métier avec une telle passion que les personnages des photos, étalées sur la table, semblent s'animer.

Qui n'a pas vu la file d'attente rue du marché devant son magasin ? Chacun pouvait y trouver son poisson. Chez Jacqueline tout le monde avait sa place. Les personnes démunies y avaient la leur et repartaient toujours avec du poisson pour le repas.

Jacqueline, c'est la joie de vivre. Elle participe aux grandes fêtes de reconstitution historique, costumée avec de belles robes ou en habit de marchande de poisson du moyen âge.

Et maintenant ? Le bonheur est toujours dans la rencontre des autres, ... et de contempler la mer si belle avec ses calmes et ses tempêtes.

Nous pourrions rester des heures à bavarder avec Jacqueline.

Merci Jacqueline pour cette rencontre.



## LE MARCHÉ MÉDIEVAL

Le marché de La Flotte est un des poumons du village où s'entremêlent savamment saveurs, couleurs et odeurs.

Construit dans un style médiéval, le promeneur se déplace spécialement pour une visite pittoresque dans le temps.

Le marché est ouvert toute l'année. Il complète les commerces du village pour en faire un centre commercial attractif et remarquable.

Nous y trouvons de nombreux étals traditionnels : le pain, les légumes, le poisson, la viande, les fromages, la charcuterie ...

Les produits sont artisanaux, les légumes et les fruits sont souvent issus de l'agriculture raisonnée ou biologique. Ils ont du goût.

A côté, nous pourrions retrouver des productions particulières : les huîtres, les oursins de l'île de Ré, les vins, le miel et ses dérivés, les pommes d'un verger de Vendée qui côtoient le marchand d'ail ou l'éleveur d'escargots qui vient une fois par mois.

Nous y rencontrerons les plus pittoresques créateurs avec : les bijoux et les vêtements, « Monsieur Panama » et ses chapeaux, « Boudha » avec ses bols chantant. Il ne faut pas oublier Éric, le torrificateur avec son inimitable « arôme du jour ».

Enfin le marché ce n'est que du bonheur !



7 août 2011

# Fête de la Saint-Laurent

## 22 H

### LÉGENDES DE LA CHANSON FRANÇAISE AUTOUR DU MONDE Spectacle Pyromusical



Cette année la fête de la Saint Laurent nous entraîne dans un voyage pyromusical, son et lumières, au rythme des légendes de la chanson française, interprétées par les plus grands chanteurs du monde.

Elvis Presley chante Gilbert Bécaud, Franck Sinatra ... Claude François, David Bowie... Jacques Brel et Georges Benson... Charles Trenet.



Vous retrouverez Edith Piaf, Serge Gainsbourg, Léo Ferré, Jean Ferrat avec les Platters et vous entendrez Céline Dion chanter Jacques Brel ...

Sur le port de La Flotte, les couleurs et les sons se répondent. Le ciel s'illumine, la mer s'embrase ... ouverture sur l'horizon, sur le monde en fresques multicolores aux accents francophones.

Une création originale de Jacques Couturier Organisation, lauréat de la grande Finale d'Art Pyromélodique de Monaco 2010.

Un spectacle exceptionnel soutenu par le Conseil Général de la Charente-Maritime dans le cadre des Sites en Scènes 2011.



## LES JOURS DE COLLECTE

### Collecte des ordures ménagères

Saison estivale du 1er juillet au 31 août  
Mardi, Jeudi et Dimanche soir, collecte à partir de 19h

Hors saison du 1er septembre au 30 juin  
Jeudi et Dimanche soir, collecte à partir de 19h

### Collecte sélective

Saison estivale du 1er juillet au 31 août  
Mardi matin, collecte à partir de 5h00, sortir la poubelle la veille au soir

Hors saison du 1er septembre au 30 juin  
Mardi soir, collecte à partir de 19h

**Respectez les jours et heures de ramassage.  
Placez vos déchets dans les containers (en vente en Mairie)**

## TRI SÉLECTIF, LE RÔLE DE CHACUN

Pour être recyclés vos emballages doivent impérativement être déposés bien vidés dans les bacs jaunes. Par mesure de sécurité pour les employés du tri ne déposez pas d'objets piquants ou coupants dans vos sacs jaunes. Merci.

## LES EMBALLAGES À RECYCLER

### Recyclables



Emballages en carton et briques alimentaires, acier et aluminium, bidons, flacons et bouteilles en plastiques

### Non Recyclables



Pots, sacs plastique, films d'emballage, polystyrène, etc...

## LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

### Colonnes journaux



Journaux, revues, tracts publicitaires  
Carton interdit

### Colonnes journaux



Bouteilles et bocaux en verre nettoyés  
Ni bouchon ni couvercle

Parking de la base nautique,  
Rue de la Touche  
Rue des Cerisiers  
Allée Guy Margotteau  
Le Gros Moulin Est  
Chemin de l'Ardilliers  
Parking Intermarché

**Pour les bouchons,  
l'opération  
«un bouchon, un sourire»**

Déposez vos bouchons dans les réceptacles réservés à l'opération :

**Intermarché  
Crédit Agricole  
La Farandole**

## Les déchetteries

Pour vos déchets encombrants, la Communauté de Communes met à votre disposition deux lieux de dépôt : Déchetterie du Morinand à St-Martin de Ré - Tél. 05 46 09 14 04 et la Déchetterie de Sainte-Marie de Ré



## Pôle emploi, acteur majeur du retour à l'emploi

### Les missions de Pôle emploi

- l'accueil et l'inscription des demandeurs d'emploi
- le versement des allocations des demandeurs d'emploi indemnisés
- l'accompagnement de chaque demandeur d'emploi dans sa recherche d'emploi jusqu'au placement
- la prospection du marché du travail en allant au-devant des entreprises
- l'aide aux entreprises dans leurs recrutements
- l'analyse du marché du travail

## Un service déployé à proximité sur l'île de Ré:

### LE POLE EMPLOI de SAINTE MARIE DE RE - 02 rue de la République

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14 h à 16 h  
(Fermé jeudi après midi). Tél. 39 49

Les conseillers Pôle emploi de Ste Marie :

- Accompagnent de façon personnalisée chaque demandeur d'emploi dans la mise en œuvre de leur parcours de recherche d'emploi (information sur les aides au retour à l'emploi, proposition d'offres, orientation sur les actions de formation...)
- Accompagnent les entreprises dans leurs recrutements : de la simple parution de l'offre à l'assistance au recrutement, à la mobilisation de mesures pour l'emploi et à la présélection des candidats.

**Vous trouverez sur le site des bornes internet pôle emploi pour votre recherche d'emploi :**

**pole-emploi.fr**, 1er site Internet de l'emploi en France accessible depuis un ordinateur personnel ou une borne internet dans votre pôle emploi.

- 200 000 offres d'emploi en moyenne mises à jour quotidiennement
- 250 000 CV contactés en moyenne tous les mois par des employeurs
- Des informations sur les services de Pôle emploi, les métiers, les aides à l'embauche, les mesures pour l'emploi...
- Des informations et des conseils pratiques pour accélérer et simplifier votre recherche d'emploi
- Le dépôt des offres en ligne pour les entreprises, des informations et conseils aux recrutements
- Pôle emploi développe les forums pour l'emploi destinés à faciliter la rencontre entre les entreprises et les demandeurs d'emploi..

## Les aides à la recherche d'emploi

Dans le cadre de votre recherche d'emploi, vous pouvez bénéficier d'une aide au déplacement pour :

- vous rendre à un entretien d'embauche (la durée du contrat proposé doit être égale ou supérieure à 3 mois), participer à un concours public, suivre une prestation intensive.
- Critère du déplacement : plus de 60 km AR de votre domicile

L'aide peut être de deux sortes :

- des bons de déplacement, pour une prise en charge
- des frais de déplacement avec un véhicule
- des bons de transport, pour une prise en charge des billets de train ou d'avion
- Le plafond annuel de l'aide est de 200 €.

## Les aides à la reprise d'emploi

Ces aides sont destinées à couvrir tout ou partie des frais de déplacement, de double résidence ou de déménagement en cas de reprise d'emploi (CDI ou CDD d'au moins 6 mois)

Ces aides sont ouvertes à tous les demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi qui reprennent un emploi éloigné de leur domicile (plus de 60 km)

- Aide aux déplacements quotidiens, hebdomadaires ou mensuels
- Aide à la double résidence
- Aide au déménagement

La mobilité géographique est souvent une condition de réussite de votre recherche. Pôle emploi mobilise pour vous, aides financières et partenaires. Ces aides sont à formaliser avant le déplacement ou la reprise d'emploi



## DES COUSINES DE LA « BELLE PROVINCE »

### Deux stagiaires à la mairie

Natasha et Tania sont arrivées du Québec, en particulier de l'Outaouais, pour effectuer un stage à la mairie. Elles poursuivent des études pour obtenir le diplôme d'étude collégiale de « Technique de Bureautique ».

Au cours de leur parcours scolaire, les étudiantes ont choisi de réaliser leur stage d'application en Europe. Des échanges par courrier, téléphone et courriel entre leur directeur et le maire ont pu concrétiser leur projet.

« C'est la 1ère fois que la municipalité accueille des stagiaires québécoises, confie Evelyne Bonnaud. Natasha et Tania ont commencé leur stage le 3 mai. Elles finissent le 9 juin. Depuis leur arrivée, elles ont assuré différentes tâches de secrétariat, mais aussi l'accueil téléphonique. Elles ont travaillé quelques jours à l'Office de Tourisme, la Maison du Platin et la Maison du Fier ».

Pour leur hébergement, Natasha et Tania ont choisi un appartement en co-location à La Flotte et sont très satisfaites de leur séjour.

« Nous avons été tout de suite intégrées. Les gens sont très accueillants, précisent-elles, au cours de la rencontre, Nous sommes très



Natasha et Tania, au centre, entourées d'Evelyne BONNAUD, secrétaire générale, à gauche avec Valérie et Lysiane à droite et Claire, devant.

contentes de notre stage car les techniques de travail sont différentes des nôtres. Nous avons appris à travailler différemment et avons eu beaucoup d'échanges constructifs.

Nous sommes également très contentes d'avoir fait notre stage à La Flotte, car nous avons découvert des paysages magnifiques. Nous avons aussi découvert des goûts différents, participé à la fête nautique, fait des promenades à vélo, ce que nous ne faisons pas chez nous car nous sommes des filles de la ville... Nous allons repartir avec d'excellents souvenirs ».



Nathalie QUERLIER (à droite) et Marine

## DU NOUVEAU AU CAMPING BEL AIR

**Au cours de l'année, le conseil municipal a décidé de confier la gestion et l'animation du camping municipal à des professionnels.**

A l'issue d'un appel d'offres, la société « Flower campings » a été retenue pour ses propositions de gestion et d'animation et pour ses valeurs. En effet, pour ses dirigeants, « Flower campings est une façon d'être ». Flower campings revendique la priorité des valeurs humaines, la prise en compte des changements qui s'opèrent aujourd'hui dans les styles de vie, la consommation et les vacances. La vie en pleine nature est valorisée. Il n'y a plus de mobil-home, La toile de tente est privilégiée.

A l'issue d'une restauration des installations et des 250 emplacements, les clefs ont été remises, le 1er avril 2011, à la nouvelle responsable, Nathalie QUERLIER qui connaît bien l'île de Ré.

Nathalie QUERLIER a pris possession des lieux avec enthousiasme et dynamisme « Notre camping de Bel Air est à taille humaine, ni trop grand, ni trop petit ! Nous le revendiquons, parce que nous privilégions la relation humaine. Nous défendons la convivialité, l'accueil personnalisé, la qualité, la propreté et le confort ... ».

Nous souhaitons bon vent et bonne route à Nathalie QUERLIER pour sa première saison à Bel Air.



# JOURNÉE PORTES OUVERTES CHEZ LES POMPIERS

**Le Centre de Première Intervention (CPI) de La Flotte, placé sous les ordres de l'adjutant-chef Dominique JOUILLAT, a ouvert ses portes au public dimanche 15 mai de 8h 30 à 18h.**

Une occasion pour les nombreux visiteurs de parcourir les locaux, de découvrir les véhicules et le matériel du centre et de prendre des renseignements sur le métier de sapeur-pompier (formation, interventions, incorporation, volontariat et autres). Une centaine de personnes a franchi la porte de la caserne de la Zone artisanale et commerciale de la Croix Michaud.

L'effectif actuel du CPI, composé essentiellement de volontaires, est de 12 personnes alors que son effectif idéal devrait être de 15. Dominique JOUILLAT précise que cette situation, qui existe depuis deux ans, ne va pas durer puisque quatre nouvelles recrues doivent intégrer le centre prochainement.

Les pompiers occupent une place importante dans la vie de la commune. Ils sont présents pour la sécurité des personnes et des biens. Au cours de l'année 2010, ils ont réalisé 207 interventions pour des secours aux personnes, des feux, des accidents et bien d'autres services. Qu'ils en soient remerciés.



*Dominique JOUILLAT, Maxime ROBLIN, Carole GIRAudeau, Ludovic DESOBRY, David COUTURIER. Ne sont pas sur la photo : David AUBIN, Angéline BREMONT, Michel DIMNET, Daniel GITEAU, Jonathan JOUILLAT, Laurent JUDAS, Mohamed MERGHLI*





## 2011 Année du dernier recensement

Tous les cinq ans, l'INSEE procède au recensement de la commune. Ce dénombrement quantitatif et qualitatif sert à bien connaître la commune.

Ces données servent pour mettre en oeuvre près de 350 articles de lois ou de codes qui se réfèrent aux populations légales : modalités des élections municipales, répartition de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement - subvention versée par l'Etat à la commune pour son fonctionnement), urbanisme, aménagement, fiscalité, etc. ...

Cette collecte des données a été réalisée par huit agents recenseurs qui ont parcouru les rues de la commune sous un soleil et un froid hivernal, entre le 20 janvier et le 18 février.

Merci à tous les habitants qui ont répondu aux questionnaires présentés par Angéline, Annie, Djorha, Francine, Ingrid, Pauline, Suzanne et Virginie. Un buffet a réuni tous les participants avec les agents de la mairie qui ont contribué au succès de cette réalisation. Que tous les acteurs soient vivement remerciés pour leur travail, leur amabilité et leur ténacité. Les données officielles seront publiées, en son temps, par l'INSEE.

Seules ces données officielles serviront pour les prises en compte légales et réglementaires.

En effet, les données recueillies au cours de ce recensement vont être analysées par l'INSEE. Certaines feront l'objet d'un contrôle qualité. Ainsi, un enquêteur de l'INSEE est venu sur le territoire de la commune du 16 mai au 20 juin.

Ces données seront prises en compte dans leur globalité **en 2014**. Certaines actualisations seront effectuées dans cette attente.

Les données 2011 reflètent une « apparente stabilité » par rapport à celles de 2006.

Il est important d'attendre la finalisation de l'INSEE pour éviter des conclusions trop hâtives et erronées.

## Le Mini Bus est en route pour La Flotte

La mairie va disposer dans les mois prochains d'un minibus de 8 places.

Ce véhicule pourra être mis à disposition de l'ensemble des associations de la commune pour leurs activités.

Ce véhicule sera un « véhicule partagé ». Aussi, une réunion de présentation et des modalités de mise à disposition sera faite après la réception du véhicule.

Les Modalités de mise à disposition seront définies par un contrat passé entre la mairie et les demandeurs.

Ce véhicule portera sur ses flans à l'avant et à l'arrière des inscriptions publicitaires de commerçants de La Flotte et environs.

Nous remercions l'ensemble des annonceurs qui ont pu, par leur soutien, faciliter le projet de mise à disposition ce véhicule.



Merci à :

La Chocolatière, La Boulangerie TURCOT, La Charcuterie BASTIER, Les Écuries du Moulin MOREAU, Yohann FAVREAU, Le Garage DAVY Frères, INTERMARCHÉ de La Flotte, BRICOMARCHÉ de La Flotte, l'association des Commerçants et Artisans de la CROIX MICHAUD, La Poissonnerie du Port, Yannick MERCIER, BRIGITTE Coiffure, KFC Lagord, SAS PERRAIN, RE'TOITURES, HURTAUD Immobilier, GUY HOQUET La Flotte, SARL LARIVIERE, EURL GRIGNON, Ets RIBOULEAU, La Gélateria del Mare.

Le C.C.A.S. de la Mairie de La Flotte

# La population de la commune

La population est définie par un décret du 8 juin 2003 et fait référence au recensement de la population. La population totale de La Flotte est toujours en augmentation. La population légale de La Flotte, comptée par l'INSEE pour l'année 2011, s'élève à 3 009 habitants.

Durant l'année 2010, les naissances et les mariages ont été identiques à ceux de 2009. Les décès ont été plus nombreux (+8).

Naissances :	Né (e) le :	Naissances :	Né (e) le :
VIGNAS Kim	04/01/2010	GHACHI Louna	05/08/2010
CHARGELEQUE-TOUVENEL Line	15/01/2010	COMPAIN-KOUTCHRENKO Alexis	04/09/2010
FOURNIER Lola	02/02/2010	MAZELLA LAROCHE Grégoire	09/09/2010
DELIAT Lizzie	22/02/2010	DESOBRY-GIRAudeau Mélissa	21/09/2010
LIGNAC Evana	05/03/2010	HALLAIS Jules	01/10/2010
GUERQUIN Hanaé	18/05/2010	BERJON Harold	11/11/2010
DELARUELLE Nathan	02/06/2010	DEVEULDRE Liloo	29/11/2010
FABREGAS-HERRERA Joshua	26/06/2010	BILLY Nathan	03/12/2010
GOURDON NAVIEZ Louna	15/07/2010	AUE Noah	08/12/2010

Décès :	Décédé(e) le :	Décès :	Décédé(e) le :
DONNARD Marcel	20/01/2010	MERLAUD Vve MERCIER Henriette	12/06/2010
PERIER Vve GARNIER Geneviève	25/01/2010	DENIER Vve GUIGNARD Jeanne	06/07/2010
BRUNO Vve FRIDELANCE Odette	01/02/2010	LE PORT Henri	11/07/2010
GOIMARD Vve DELÈGUE Nicole	02/02/2010	THIVENIN Vve FAYS France	05/08/2010
ZÉLY Rémy	11/02/2010	MENARD Claude	22/08/2010
BRÛLÉ Epse RENAULT Gisèle	18/02/2010	BOTHEREAU Bernard	06/09/2010
HADDAD Vve PERRUY Juliette	28/02/2010	VERGONNET Claude	08/09/2010
ROUSSEAU Léopold	28/02/2010	MOSER Danielle	13/09/2010
PROUX Florentin	03/03/2010	CASSERON Patrick	22/09/2010
ENAUD Yves	24/03/2010	BÉNÉZETH Vve ROPHÉ Madeleine	29/09/2010
PLAIDEAU Epse MÉNAGER Renée	13/04/2010	CHAIGNE René	24/11/2010
GAULARD Jack	07/05/2010	BERTRANET Jean-René	21/12/2010
BERGERON Roger	09/05/2010	GROSSIN Vve RAFAEL Lucette	29/12/2010
FAYS Vve ROBLIN Ozanne	30/05/2010		



Mariages :	Célébré le :	Mariages :	Célébré le :
WOERHLE Frédéric et YAVO Virginie	30/01/2010	DELEPINE Julien & METAYER Mélanie	26/06/2010
ROGER Michel & HUET Grazellia	15/05/2010	COUTURIER David & LEVISAGE Audrey	26/06/2010
GIRAUD Yann & TOLY Julie	22/05/2010	BEAUVOIS Arnaud & PILASTRE Célia	27/08/2010
THOMASSE Arnaud & HERBERT Clarisse	29/05/2010	LANOTTE Nunzio & LEM Sophie	27/08/2010
DAVOULT Julien & KIM Setha	11/06/2010	MERGHILI Mohamed & PERCOT Mélanie	11/09/2010
FAYAUD Daniel & CHAUSSEPIED Anne	15/06/2010	SEGUY Christian & BERCHOTTEAU Karine	18/09/2010
SEJOURNÉ Hugo & DELAIRE Nathalie	19/06/2010	DONZE Guillaume & THOMAS Delphine	25/09/2010
CHANDESRIIS Mathieu & BOURDET Cécile	19/06/2010	GRESSIER Alain & LEMOINE Cathy	16/10/2010
WALLON Maxime & LAUREAU Camille	25/06/2010	VIRONDEL Claude & BOURGEOIS Karine	11/12/2010



## Commémoration de l'Appel Historique du 18 juin 1940



Le samedi 18 juin 2011 la France commémorera le **71<sup>ème</sup> Anniversaire** de **l'Appel Historique du Général de GAULLE** et rendra hommage à tous ceux, Français libres et Résistants de l'intérieur, qui ont refusé la défaite.

A La Flotte, la commémoration du 18 juin 1940 se traduira par :  
**une cérémonie au Monument aux Morts à 11h30,**  
au cours de laquelle l'Appel Historique du Général de GAULLE  
sera lu par un élève de notre école élémentaire.

**L'harmonie municipale et la chorale « Résonance »** prêteront leur concours à cette manifestation que nous souhaitons empreinte de solennité.

Toute la population de la commune est invitée à s'associer à cette cérémonie de la mémoire et à se joindre au cortège qui se formera  
**à 11h15 devant la mairie.**

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la cérémonie.